



Je composte
mes biodéchets !

PAGE 2

Les huîtres de Ré
à Paris

PAGE 5

Une compétition
équestre régionale

PAGE 5

Travaux à venir
et agenda

PAGE 6

CADRE DE VIE

La Flotte plébiscitée !

L'association des Villes et Villages où il fait bon vivre a publié son palmarès en janvier. On y découvre que La Flotte occupe la 1^{ère} marche du podium devant les autres communes de l'île de Ré. Ce classement permet de valoriser les communes métropolitaines dont l'action est la plus équilibrée.

L'étude s'appuie sur deux-cent-cinq critères statistiques, primordiaux pour les administrés. Elle tient compte également des attentes des Français, réactualisées chaque année, grâce à un sondage OpinionWay. Ce dernier utilise la méthode des quotas (sexe, âge, catégorie socio-professionnelle, catégorie d'agglomération et région de résidence).

Les sources proviennent de différentes bases nationales : INSEE, ministère de l'Intérieur, ministère de la Transition Écologique, entre autres. Ces critères sont répartis en onze thématiques dont deux nouvelles sont venues enrichir la méthodologie en 2024 (les



Ce poster est disponible gracieusement en mairie.

À propos...



...de la qualité de vie

La préservation et l'amélioration du cadre de vie à La Flotte est un sujet qui me tient particulièrement à cœur. Chacun d'entre vous, Flottais de cœur ou d'adoption, actif ou retraité, réalise chaque jour la chance qu'il a de vivre dans un environnement paisible, sécurisant et agréable. Ce sentiment d'évoluer dans

un cadre privilégié reposait jusqu'à présent et pour la majorité d'entre nous sur des critères de sensibilité.

Après la publication par l'association des « Villes et villages où il fait bon vivre » de son palmarès annuel, ce ressenti est donc confirmé par des critères plus objectifs issus de données statistiques.

La Flotte arrive en tête des villages rétais dans ce classement et j'y vois une forme de reconnaissance des choix politiques qui sont les nôtres depuis 2020 et plus particulièrement ceux liés à l'offre de services et à l'environnement.

Cela ne peut que m'encourager à poursuivre dans cette voie ! ■

Jean Paul Héraudeau, votre Maire

finances publiques et impôts locaux et la protection de l'environnement), pondérées selon l'importance que les Français leur accordent. Ce sont la qualité de vie, la sécurité, la santé, les transports, les commerces et services, l'éducation, les sports et loisirs, la solidarité et l'attractivité immobilière. Aucun critère déclaratif n'entre en ligne de compte.

Pour que cet outil soit tout à fait cohérent, les communes sont comparées suivant leur nombre d'habitants aux niveaux national et départemental.

Pour cette 5^{ème} édition, La Flotte se classe :

- 7^{ème} sur 39 pour les communes du département de 2000 à 3500 habitants ;
- 23^{ème} commune sur 463 au niveau départemental ;
- 91^{ème} sur 2250 pour les communes françaises de 2000 à 3500 habitants ;
- 1405^{ème} commune sur 34 808 au niveau national. ■



Je composte mes biodéchets !

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la loi AGEC* impose aux collectivités en charge de la gestion des déchets de mettre en place un tri à la source des biodéchets, dégradables naturellement par des micro-organismes vivants. Professionnels et particuliers doivent trier les déchets biodégradables non dangereux de jardin ou de parc, les déchets alimentaires ou de cuisine, les bouquets de fleurs fanées, les mouchoirs en papier.

Pourquoi trier ses biodéchets ?

Ils représentent en moyenne 30 % de nos ordures ménagères. Celles-ci sont incinérées pour trois quarts et enfouies pour un quart. Or les biodéchets sont en majorité composés d'eau (70 à 80 %). Brûler de l'eau est contre-productif pour les incinérateurs et l'enfouissement génère l'émission de méthane, concourant au réchauffement de la planète.

A contrario, en étant valorisés via le compostage ou la méthanisation, les biodéchets redeviennent une matière première.

Compostage de proximité

Compte tenu des contraintes environnementales de l'île de Ré, la Communauté de Communes privilégie le compostage de proximité, via des composteurs individuels de maison ou collectifs/partagés. Cette gestion de proximité présente un double avantage : non collectés, non transportés, non incinérés ou enfouis, le tri des biodéchets à la source génère des économies d'énergie et la création de compost permet d'enrichir les sols des jardins et espaces verts. En outre, le compostage réduit par trois les volumes des biodéchets.



Un site de compostage collectif avec ses trois bacs.

Composteurs individuels et collectifs

La CdC de l'île de Ré poursuit la distribution gratuite de composteurs individuels de jardin et/ou de bio-seaux, initiée en 2012. Ainsi, près d'un tiers des résidences principales en sont équipées. Pour obtenir son matériel, rendez-vous sur www.cdciledere.fr, rubrique « déchets », puis « demander un composteur ».

Mais tout le monde n'a pas la place ou ne souhaite pas installer un composteur dans son jardin. Le compostage collectif est alors la solution. Plusieurs composteurs collectifs ont déjà été installés dans différentes communes de l'île de Ré et leur déploiement va se poursuivre. Ils peuvent prendre différentes formes : bacs de compostage collectifs répartis en trois contenants (l'un pour les déchets organiques, le second contenant du broyat à ajouter dans le premier et un bac de maturation du compost), composteur autonome à brassage ou encore intégrant une jardinière surélevée.

A La Flotte

Vous êtes intéressé par l'installation d'un composteur collectif ? Parlez-en au représentant de votre Comité de quartier ! Le site d'implantation sera choisi en concertation avec la mairie et des bénévoles volontaires du quartier pourront ensuite prendre en charge sa gestion hebdomadaire (environ 4h par semaine).

**Loi anti-gaspillage pour une économie circulaire*

ENVIRONNEMENT

Le permis de végétaliser

La Lettre d'Information N°13 arrive à point nommé pour fixer certaines règles et informer sur les limites autorisées en matière de fleurissement des espaces publics.

Le document annexé vous renseignera sur le contexte dans lequel ce permis a été initié par la Commission environnement.

Si vous vous sentez concerné, vous pouvez compléter et retourner le formulaire joint à l'attention des membres de la Commission qui étudieront la faisabilité de votre projet.

Une charte liée à ce permis de végétaliser est consultable en mairie. Elle contient, entre autres, la liste des végétaux autorisés.

A vos binettes !! ■



DEPUIS 25 ANS À LA FLOTTE, AVEC LES TULIPES, ON EN FAIT VOIR DE TOUTES LES COULEURS... AU CANCER

UNE ORGANISATION LIONS CLUB AU PROFIT DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER 17

DEPUIS LE 8 MARS

UN BOUQUET DE TULIPES C'EST 10€ POUR LA LIGUE CONTRE LE CANCER.

TOUS LES JOURS DE 9H À 18H À L'ABBAYE DES CHATELIERS.

La Flotte

© Yann Méteferrey

SANTÉ

De nouvelles arrivées au Pôle médical

Trois nouveaux praticiens ont rejoint le pôle médical :

- Claire Soulas, sage-femme, en remplacement de Mégane Laurent partie fin décembre - Tél : **06 33 61 43 05**
- Dr Marlène Risbourg, dermatologue - Tél : **01 46 44 35 42**
- Dr Firas Zawahra, chirurgien orthopédiste - Tél : **06 66 51 15 41**

Ils sont venus compléter l'offre de santé des professionnels déjà installés depuis septembre 2023 :

- Nabil Douedari, ophtalmologue - Tél : **05 46 09 31 38**
- Dorothée Schuller, orthoptiste - Tél : **05 46 09 31 38**
- Jacques Berdah, cardiologue - Tél : **05 25 61 07 84**

Deux cabinets sont encore prêts à accueillir de nouveaux spécialistes, qui pourraient être un psychiatre et un ORL.

LE CHIFFRE

34%

DES VOTES

La Flotte s'impose dans l'étape départementale du concours *Mon plus beau marché 2024*. Pour sa qualification régionale, flashez ce code, votez avant le 31 mars 2024 et partagez largement !



POLITIQUE

Les Élections européennes

Les 705 députés européens siégeant au Parlement Européen à Strasbourg seront élus au suffrage universel direct à un tour le dimanche 9 juin 2024. En 2024, la France y disposera de 81 sièges, ce qui implique qu'une liste française devra compter autant de candidats pour participer au scrutin.

La campagne officielle débutera le 27 mai 2024.

Vote, mode d'emploi

Si vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales, rendez-vous à la mairie de votre domicile avant le vendredi 3 mai, dernier délai. Si vous savez que le jour du scrutin vous ne pourrez pas aller au bureau de

vote, vous pouvez voter par procuration et pré-remplir le formulaire dédié en ligne sur le portail www.maprocuration.gouv.fr

Puis, rendez-vous auprès de la gendarmerie de Saint-Martin de Ré (autorité habilitée) pour faire vérifier votre identité et valider votre demande. Le mandataire à qui vous

donnez votre procuration peut être inscrit sur une autre liste électorale que la vôtre, mais il devra voter dans le bureau de vote qui vous a été assigné.

Pour voter, vous devrez impérativement présenter une pièce d'identité valide ou périmée de moins de 5 ans.



Trois bureaux de vote sont ouverts à La Flotte, celui dans lequel vous devez vous rendre est indiqué sur votre carte d'électeur :

Bureau N°1 : salle des fêtes, dans l'allée de la mairie

Bureau N°2 : 1^{ère} porte à droite, salle de la base nautique

Bureau N°3 : 2^{ème} porte à droite, salle de la base nautique

SÉCURITÉ

Attention aux cambriolages

La gendarmerie de l'île de Ré informe que des cambriolages sont survenus récemment sur l'île et particulièrement à La Flotte.

Protéger ses biens, c'est d'abord prendre de bonnes habitudes, avec la mise en œuvre de mesures simples. Fermez toujours vos portes et fenêtres, même si vous êtes absent un court moment ou si vous êtes dans le jardin. Les cambrioleurs profitent souvent d'une fenêtre ouverte pour pénétrer dans votre habitation. Vous risquez également de ne pas être remboursé par votre compagnie d'assurance en cas de vol.

Soyez acteur de votre propre sécurité et

de celle de votre famille, les cambrioleurs passent toujours par le point le plus faible et vérifient qu'ils ont des voies de fuite faciles. N'exposez pas vos objets de valeur aux regards des passants, ne cachez pas vos clés dans des endroits facilement accessibles.

Lorsque vous êtes absent - a fortiori plusieurs jours ou semaines - évitez de le faire savoir via les réseaux sociaux, par un mot sur la porte ou un message sur le répondeur. Faites ramasser votre courrier, sortir vos poubelles, bouger votre voiture de place...

Des mesures de protection mécaniques et



électroniques peu coûteuses peuvent être facilement mises en place, le bruit et le temps sont les ennemis du cambrioleur.

Pour améliorer la sécurité de votre quartier, rapprochez-vous de vos voisins, soyez collectivement vigilants et rejoignez le dispositif Participation citoyenne.

En cas de suspicion d'intrusion ou de mouvements inhabituels, chez vous ou un voisin, composez le 17, un acte réflexe et un geste citoyen ! Et attendez la présence sur place des gendarmes avant d'entrer dans l'habitation, afin de ne pas détruire des traces intéressantes pour les enquêteurs de la gendarmerie.

Louez une chambre à un jeune !

La Communauté de Communes de l'île de Ré et son partenaire Horizon Habitat Jeunes, association à but non lucratif d'économie sociale et solidaire, implantée sur le territoire rochelais depuis 1922, mettent en place des actions pour favoriser les mobilités professionnelles des jeunes en créant des solutions d'hébergement et de logement.

En effet, nombre d'entre eux sont confrontés à un double problème : celui du non-logement dans l'île de Ré, et celui de ne pas toujours être véhiculés.

Afin de contourner ce frein à l'emploi et de favoriser l'entrée des jeunes dans la vie professionnelle, la CdC recherche des logements, chambres ou studios, que des propriétaires engagés souhaiteraient louer pour des périodes pouvant aller de quelques semaines à l'année.

Le principe : l'association Horizon Habitat Jeunes vous contacte afin de vous présenter les modalités de la charte d'engagement entre l'association, le bailleur et le locataire, le prix du loyer devant correspondre à la réalité des revenus actuels des jeunes.

Puis, sur la base du contrat signé entre le jeune et vous, l'association vous propose d'être présente, en fonction de vos besoins, aux différentes étapes de la prise du logement, et jusqu'à intervenir en cas de nécessité de médiation, pour que la location se passe dans des conditions optimales.



Hébergez des jeunes qui travaillent sur l'île, à la saison ou à l'année.



Vous souhaitez en savoir plus sur ce projet ?

Contactez Horizon Habitat Jeunes au 07 48 90 20 40 ou par mail servicel logement@horizon17.org

Emancipation et engagement des jeunes

SNU et JDC : sous ces sigles se cachent deux formes d'engagement citoyen destinées aux jeunes.

Le Service national universel (SNU)

Projet d'émancipation de la jeunesse, complémentaire de l'instruction obligatoire, sa mise en œuvre poursuit les objectifs suivants :

- la transmission d'un socle républicain,
- le renforcement de la cohésion nationale (mixité sociale et territoriale),
- le développement d'une culture de l'engagement et l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle.

Destiné aux jeunes de 15 à 17 ans, il se déroule en trois étapes :

- séjour de cohésion obligatoire de deux semaines,
- mission d'intérêt général obligatoire de 12 jours ou 84 heures, effectués selon différentes modalités, sur une période courte ou répartis tout au long de l'année. Au cours de celle-ci, en fonction de leur situation, les volontaires peuvent également être accompagnés dans la construction de leur projet personnel et professionnel. La mission doit correspondre à l'une des neuf thématiques prévues et se dérouler dans une structure agréée,
- engagement volontaire de trois mois minimum dans un service civique (entre 16 et 30 ans) permettant à ceux qui le souhaitent de s'engager de façon plus pérenne et personnelle pour le bien commun.

Les collectivités territoriales peuvent accueillir les jeunes en mission d'intérêt général ou en service civique, alors n'attendez plus et contactez la Mairie de La Flotte !

La Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

Cette journée (7h), obligatoire pour les jeunes de 16 à 25 ans, permet de rappeler à chacun que notre liberté a un prix. C'est aussi une occasion unique de découvrir l'univers militaire et ses multiples métiers.

Rendez-vous sur majdc.fr et créez votre compte qui permet de :

- s'informer sur la JDC (Journée Défense et citoyenneté),
- contacter son centre de gestion,
- gérer sa JDC.

Votre enregistrement déclenchera automatiquement :

- votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC),
- l'attestation de recensement (obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique),
- votre inscription sur les listes électorales.

Pour s'inscrire sur les listes électorales, deux options :

- à la mairie sur rendez-vous avec une pièce d'identité et le livret de famille,
- par Internet en créant votre compte sur www.service-public.fr Accueil - démarches et outils - recensement citoyen – puis suivez les instructions.

Vous devrez avoir les documents numérisés suivants :

- carte nationale d'identité ou passeport valide (recto verso),
- livret de famille à jour (pages parents et enfant concerné par le recensement).

Le centre de loisirs recherche des stagiaires

L'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) est à la recherche de stagiaires BAFA pour les deux mois d'été.

Les candidats doivent se manifester avant le lundi 10 juin 2024 afin que la direction du Centre de loisirs puisse faire les démarches nécessaires pour les accueillir et valider leur stage.

Les candidatures sont à envoyer à alsh@laflotte.fr

Les Huîtres de l'Île de Ré au Salon de l'Agriculture



Jean Paul Héraudeau sur le stand des Huîtres de l'île de Ré au Salon de l'Agriculture, entouré de Jana Rose et Guillaume Massé.

L'Association des Producteurs d'Huîtres de l'île de Ré était présente pour la première fois cette année au Salon de l'Agriculture. Créée en 2022, l'association, dont le siège social est à La Flotte, a déposé la marque en 2023 et vise à terme l'obtention d'une Indication Géographique Protégée (IGP). Les ostréiculteurs adhérents, accompagnés par le restaurateur Rémi Massé, ont ouvert, durant tout le Salon, pas moins de 2,2 tonnes d'huîtres.

Jean Paul Héraudeau, en visite au Salon, s'est rendu sur leur stand décliné aux couleurs de l'île de Ré et situé au sein de l'espace dédié à la Nouvelle-Aquitaine, pour manifester son soutien plein et entier à ces professionnels, ambassadeurs dynamiques du territoire.

Ce Salon fut aussi l'occasion pour le Maire de La Flotte de rencontrer, lors d'une réunion de travail, le Préfet de Charente-Maritime, la Présidente du Département ainsi que plusieurs Vice-Présidents. ■

Une compétition équestre de niveau régional

Chaque année, La Flotte accueille une compétition équestre de niveau régional, organisée par les Ecuries du Moulin Moreau. Cet événement sportif a été élu le 27 janvier dernier « meilleur espoir régional 2023 », par l'organisation France Complet, au sein de la prestigieuse école du Cadre Noir de Saumur.

Ce Concours Complet d'Équitation (CCE), étape du Circuit Régional de Nouvelle Aquitaine, aura lieu les samedi 23 et dimanche 24 mars 2024, aux Écuries du Moulin Moreau. Celles-ci accueilleront également le dimanche une étape du championnat départemental de CCE club. Près de 250 compétiteurs, adultes et enfants, sont attendus.

Le CCE, discipline très complète, consiste à enchaîner trois épreuves : le dressage, le concours de saut d'obstacles (CSO) et le cross. Cavaliers et chevaux/poneys s'entraînent toute l'année afin de répondre aux exigences techniques, physiques et mentales de cette discipline.

La compétition nécessite des mois de préparation à l'équipe des Ecuries du Moulin Moreau, épaulée par l'association de cavaliers Rênes et Sel, pour la conception et la construction des différentes pistes ainsi que pour le montage des box éphémères afin

d'accueillir dans de bonnes conditions les chevaux de compétition en provenance de toute la Nouvelle Aquitaine.

Les Ecuries du Moulin Moreau attendent un grand nombre de visiteurs, en plus des participants et leurs proches. Différents stands de producteurs locaux, des

selliers, des photographes participeront à l'évènement.

Les remises de prix sont prévues en fin de journée le samedi et le dimanche. En soutenant cette compétition, La Flotte s'associe aux valeurs fortes portées par les sports équestres. ■

Ecuries du Moulin Moreau : Chemin des Durancières - 17630 La Flotte

Concours Complet d'Équitation
de 📍 La Flotte
ILE DE RÉ

**Dressage •
Sauts d'obstacles •
Cross •**

23 et 24 mars 2024
Écuries du Moulin Moreau - La Flotte
ENTRÉE GRATUITE

Ce concours relève d'une étape du grand régional CCE

AMÉNAGEMENT ET VOIRIE

Les travaux en cours et à venir

Maîtrise d'ouvrage : Commune

- Travaux locaux commerciaux ZA. L'ancien petit logement situé à côté du pôle médical a été totalement transformé en 2 locaux annexes dédiés à des commerces.
- Travaux sous le préau du boulodrome qui permettront de créer un espace de 20m² (bureau).

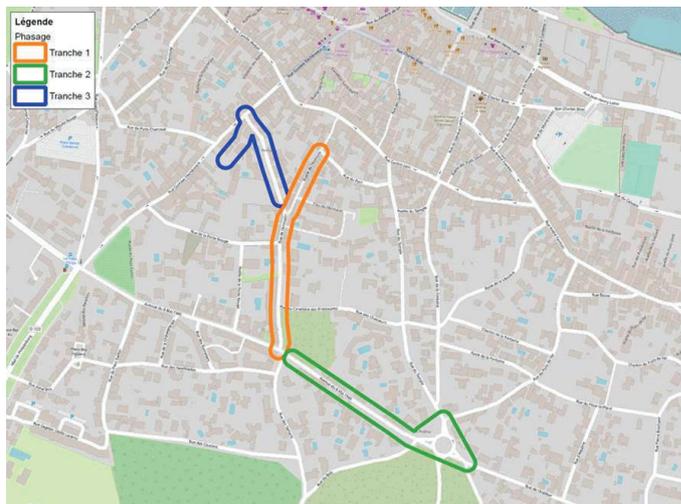
Maîtrise d'ouvrage : EAU 17

Démarrage des travaux de remplacement des tuyaux d'eaux potable et usée fin mars 2024, selon le phasage suivant :

Tranche 1 : rue et ruelle de l'Airmorin de la rue du Parc à l'avenue du 8 Mai 1945 (de mars à juin 2024) ;

Tranche 2 : avenue du 8 Mai 1945, rue de l'Ardilliers et rue du Temple (d'octobre à décembre 2024) ;

Tranche 3 : rue de l'Airmorin de la ruelle de l'Airmorin à la rue Gustave Dechézeaux (janvier 2025).



Travaux en régie :

- Début des travaux de peinture du mobilier urbain (bornes, bancs).
- Parking de la Clavette et Square Mérintod : installation de rangements dédiés aux annexes des plaisanciers sur mouillage.
- Réparation d'une partie de la toiture de l'école maternelle.
- Quartier de la Maladrerie : 9 jeunes arbres vandalisés ont été remplacés.
- Rue des Bois et devant l'école élémentaire : aménagement d'espaces verts.
- Quartier des Comtesses : travaux de chaussée et création de stationnement.
- Raize du fond de Coquereau et Chiron Jaunet : remplacement de la bande de roulement.
- Parking souterrain : mise en place de la vidéoprotection en mai.
- Stade de rugby : installation de projecteurs led sur 2 nouveaux mâts.

AGENDA

Vendredi 19 avril Pénélope s'emmêle à 19h30, Clos Biret

Dimanche 21 avril Brocante du Musée du Platin cours Félix Faure

Mercredi 1^{er} mai Charliou en concert à 18h, jardin de la mairie

Mardi 7 mai Dixie Folies présente Nirek Mokar Quartet en concert à 20h30, salle de la base nautique

Judi 9 mai Mad Losa en concert à 18h30, jardin de la mairie

Samedi 18 mai Nuit des Musées, Musée du Platin, cours Félix Faure

Dimanche 16 juin La Philharmonie de l'Île de Ré et la chorale Vives voix en concert opérette à 17h30, salle de la base nautique

18, 19 et 20 mai 2024

La Flotte
ÎLE DE RÉ

3 jours de fête!

Marché Paysan

Fête du Port

Ateliers d'Artistes

20 ans

ANIMATIONS - BUVETTE - DÉGUSTATIONS - BROCANTE MARINE - EXPOS...

CARNET

Du 30 décembre 2023 au 1^{er} mars 2024

NAISSANCES

Ilyes BEN HASSEN 5 janvier
Alma NICKLAUS 3 février
Mia MAILLET 21 février

DÉCÈS

Jeannine LEBLANC 30 décembre
Nicolas GOJON 17 février
Michel HALLERY 18 février
Cyprien MERCIER 25 février
Anne-Marie BERTRANET 28 février

Lettre d'information du Maire de La Flotte

Directeur de la Publication : Jean Paul Héraudeau - Rédaction : Mairie - Maquette & mise en page : Valérie Le Louer - Impression : Imprimerie Rochelaise - Dépôt légal : n° ISSN 2802-9410 - Edition : 3300 exemplaires - Distribution en boîtes à lettres



Votre journal est imprimé sur du papier écologique sans chlore et issu de forêts gérées durablement, avec des encres végétales, les déchets sont recyclés. Le logo Imprim'Vert et la certification PEFC de notre imprimeur le garantissent.

